



Décembre 2017

## BULLETIN MUNICIPAL N° 27

Dépôt et publication Mairie de St Thomé  
Siret n° 21070300500012 APE 751A  
Site Internet : [www.saint-thome.fr](http://www.saint-thome.fr)

### - BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE

Les 5 bibliothèques, SAINT-THOME, ALBA LA ROMAINE, AUBIGNAS, LE TEIL et VALVIGNERES sont reliées informatiquement à la médiathèque de LE TEIL. En retirant votre carte lecteur gratuite dans votre bibliothèque, vous pourrez réserver et obtenir 15 documents sur une période de 3 semaines à retirer dans le lieu de votre choix.

### - RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes, filles et garçons, atteignant 16 ans (nés en 2001 ou avant en cas d'oubli), doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire. L'attestation de recensement est exigée à l'occasion de l'inscription à la conduite accompagnée, au permis de conduire et pour se présenter aux principaux examens scolaires comme le BAC.

Cette démarche doit être faite en Mairie par le jeune concerné ou un parent muni du livret de famille.

### - DEVENEZ FAMILLE PARRAINANTE DE MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

Le Conseil Départemental a mis en place les mesures nécessaires en terme d'accueil d'urgence du primo-arrivant via le foyer de l'enfance. En 2 ans, 80 places d'accueil et d'accompagnement ont été créées mais il est envisagé d'installer et développer un dispositif de parrainage ouvert au public. La démarche est simple : héberger et accueillir chez soi, à titre bénévole, un mineur non accompagné. Pour cela, la famille reçoit une indemnité destinée à couvrir les frais quotidiens générés (13,77 €/jour) et est accompagnée par l'Association « Pluriels » qui 24 h/24 sera aux côtés des familles et des jeunes. Les personnes intéressées peuvent se renseigner sur [mna.pluriels@gmail.com](mailto:mna.pluriels@gmail.com)

### - CERTIFICATS D'IMMATRICULATION (CARTES GRISES)

Désormais, la demande de ce document n'est plus de la compétence des mairies. Afin d'éviter de se rendre directement au guichet de la préfecture, la demande peut être effectuée en ligne ; il suffit de se rendre sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr> et suivre les étapes proposées. Cette démarche concerne les demandes de duplicata en cas de perte, de vol ou de détérioration, les demandes de changement d'adresse, de changement de titulaire ou les déclarations de cession de véhicule.

### - ASSOCIATIONS

#### COMITE DES LOISIRS :

Samedi et dimanche 3 et 4 février 2018 : weekend Ski à LA NORMA (73) : départ samedi à 5 h, retour dimanche soir, tarif 100 € pour les habitants de ST THOME, 120 € pour les extérieurs. Inscriptions auprès de Florence LARMANDE au 06 72 61 30 53 ou par mail à [maurice.larmande@neuf.fr](mailto:maurice.larmande@neuf.fr). Places limitées.

Samedi 10 mars : Journée Ski aux 7 LAUX (38) : départ à 6 h. Transport offert par l'association, participation pour le forfait ski d'environ 25 €. Inscriptions auprès de Paulette LARMANDE au 06 23 53 20 78. Places limitées.

Samedi 17 mars à 19 h : soirée SAINT PATRICK, à la salle des fêtes : venez habillés aux couleurs de l'Irlande en vert et orange pour une soirée festive.

Samedi 28 avril : Journée d'initiation improvisation théâtrale suivie d'une soirée casino : venez vous initier au théâtre d'impro avec une troupe. Inscriptions auprès de Benoit SOUBRANE au 07 83 78 34 62 ou [bsoubrane@hotmail.fr](mailto:bsoubrane@hotmail.fr), suivie d'une soirée casino à partir de 20 h 30 : poker, black jack, roulette, belote avec show d'impro théâtrale.

Mai : Journée découverte de la ville de Marseille. Date et programme à venir

Juin : Soirée Latino. Date et programme à venir

10-11-12 août : paëlla et fête votive. Détail à venir

### **ENSEMBLE ET SOLIDAIRES, UNRPA :**

#### **Samedi 20 Janvier 2018 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

10 h00 : vente des timbres à la salle des fêtes de Valvignères. Tarifs: adhérents 18 €, non adhérents 25 €.

12 h 00 : rendez-vous à la salle des fêtes de Saint-Thomé pour partager le repas. Inscriptions avant le 10 Janvier 2018 auprès de Elise Meillon (04/75/52/69/08), Isabelle Raulin (06/80/25/05/22), Christian Bouty (06/82/98/86/50).

#### **- ÉTAT CIVIL**

Nous avons eu la tristesse d'enregistrer le décès de Monsieur André NÈGRE survenu le 19 novembre à l'âge de 84 ans. Nous renouvelons nos condoléances à sa famille et à ses proches.

#### **- OBJETS TROUVÉS à réclamer en mairie**

Des lunettes de soleil femme, verres correcteurs, monture rose, ont été trouvées vers le relais SFR. Un trousseau de 2 clés avec mousqueton rouge ont été trouvées en octobre vers la Placette.

#### **- CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE A LA POPULATION**

*Toute la population est cordialement invitée*

*Vendredi 19 janvier 2018 à 18 h 30, salle des fêtes*

*à la présentation des vœux du Maire qui sera suivie d'un vin d'honneur.*

**VISITE DE L'ÉCOLE** : ce même jour, à partir de 16 h 45, nous vous proposons, accompagné d'un élu ou d'un agent communal, une visite guidée de la nouvelle école.

#### **- FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE**

**Le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 22 au vendredi 29 décembre inclus.**

Une permanence sera assurée de 10 h à 12 h le vendredi 22 et le vendredi 29 décembre.

Une permanence réservée à l'inscription sur la liste électorale se tiendra le samedi 30 décembre de 10 h à 12 h (se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

En cas d'urgence, contacter le Maire au 06 98 12 58 21 ou le 1<sup>er</sup> Adjoint au 06 62 59 80 45 ou laisser un message sur le répondeur téléphonique au 04 75 52 74 89. Adresse Internet : [mairie@saint-thome.fr](mailto:mairie@saint-thome.fr)

